

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 23 JUIN 2016

L'an deux mille seize, le vingt-trois juin, à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué le seize juin deux mille seize, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Christine JANODET-Maire.

ETAIENT PRESENTS : Madame Christine JANODET, Maire

Mesdames, Messieurs les Maire-adjoints

Jean-François CHAZOTTES - Stéphanie BARRÉ - Pascal PERRIER - Farid RADJOUH - Paul FAROUZ - Hamide KERMANI - Nathalie BESNIET - Imène BEN CHEIKH - Alain GIRARD - Thierry ATLAN - Jacqueline MARCONI.

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux

Christian DE BARROS - Dahmane BESSAMI - Pierre STOUVENEL - Monique KUCINSKI - Geneviève BONNISSEAU - Josiane DAUTRY - Maribel AVILES CORONA - Malikat VERA - Christian BRISSEPOT - Frank-Eric BAUM - Patrick BOURGEOIS - Karine BETTAYEB - Sana EL AMRANI - Marco PISANU (départ à 20h35) - Line ASSOGBAVI (départ à 20h35) - Mariane CIMINO (départ à 20h35) - Denis REYNAUD (départ à 20h35) - Brahim MESSACI.

ETAIENT REPRESENTES

Hind BENAINI représentée par Jean-François CHAZOTTES
Eddy JOURDE représenté par Christine JANODET
Marilyne HERLIN représentée par Alain GIRARD
Azhour BOUARNI représentée par Brahim MESSACI

ABSENTS NON REPRESENTES

Lyonel CROS
Marco PISANU (à partir de 20h35)
Line ASSOGBAVI (à partir de 20h35)
Marianne CIMINO (à partir de 20h35)
Denis REYNAUD (à partir de 20h35)

1 – Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Imène BEN CHEIKH ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction. Elle l'a acceptée.

Christophe JOSEPH, Directeur général des services de la Ville, qui assistait à la séance, a été désigné adjoint à titre d'auxiliaire.

Madame la Maire a mis au vote l'urgence de deux vœux, l'un concernant le soutien de la candidature de la commune d'Ivry-sur-Seine pour l'implantation du siège du Conseil Régional sur son territoire, et l'autre relatif à la cité scolaire mixte Georges Brassens de Villeneuve-le-Roi.

L'urgence est adoptée à l'unanimité pour les deux vœux.

2 - Approbation du procès-verbal de la dernière séance.

Monsieur MESSACI fait deux remarques pour modification sur son intervention, en page 31 : « Le contractuel entre à un échelon qui est fixé en fonction de son diplôme et de son parcours professionnel, alors qu'il n'y a aucune marge de manœuvre en termes de recrutement pour le statutaire ». Ces modifications sont acceptées.

Après une demande de parole de Monsieur PISANU, sans lien avec ce point, le groupe Une nouvelle Ere pour Orly (Messieurs PISANU et REYNAUD, Mesdames ASSOGBAVI et CIMINO) quitte la séance à 20h35.

Le point 2 étant en cours de discussion et en application de l'article 9 du Règlement intérieur du Conseil municipal, le groupe Une nouvelle Ere pour Orly est considéré comme s'étant abstenu sur ce point particulier.

Adopté à la majorité (4 abstentions du groupe Une nouvelle Ere pour Orly).

3 - Compte rendu des décisions prises par la Maire en vertu de la délégation de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales donnée par le Conseil municipal par délibération du 17 avril 2014 en application de l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales.

Brahim MESSACI pose des questions sur la décision 0246 puis sur les décisions 0247, 0248, 0249, 0250, 0251 et 0252 sur le coût global de l'évènement Orly en Fête ; enfin sur les décisions 0258, 0288 et 0292.

4 - Communications de la Municipalité.

« Bonsoir chers collègues,

Avant toute chose, je vous dois une information.

Nous venons d'apprendre, aujourd'hui, le décès d'un de nos anciens collègues, Joachim SANCHEZ que tout le monde appelait Néné.

Néné a été pendant plusieurs décennies une « figure » de notre ville. Conseiller municipal de 1983 à 1995, il a été pendant très longtemps un militant et un dirigeant bénévole du football dans notre ville.

Des générations de jeunes Orlysiens savent ce qu'ils lui doivent, ce qu'ils doivent à sa générosité et à son engagement pour le foot et pour la ville.

Je suis triste, mes pensées vont à sa famille, à sa femme, à ses enfants et notamment à son fils Pascal qui travaille pour la commune.

Je vous propose de nous recueillir pendant une minute de silence.

Je vous remercie.

Avant d'examiner l'ordre du jour de notre Conseil je souhaite revenir sur l'actualité anxiogène de ces derniers jours.

En effet, comment ne pas s'interroger face au massacre homophobe de 49 personnes, dans un nightclub gay à Orlando, le 12 juin !

Comment ne pas s'interroger quand à Magnanville, en région parisienne, un officier de police et son épouse sont assassinés le 13 juin par un homme se réclamant du groupe « Etat islamique » !

A notre échelle, nous devons prendre garde à tous les discours qui favorisent la haine de l'autre qui, souvent, mènent à la folie criminelle.

A travers ces quelques mots, je pense exprimer la solidarité et la sympathie du Conseil municipal aux familles des victimes et à leurs proches.

Maintenant et « sans transition », je voudrais évoquer rapidement la question des inondations qui ont frappé notre région à partir du 29 mai. Suite au débordement de plusieurs cours d'eau les dégâts sont très importants dans le Val-de-Marne :

17 communes ont été touchées, 12 600 personnes sinistrées, 5700 habitations et locaux inondés, 2000 personnes évacuées, 3000 coupures d'électricité et 500 entreprises touchées.

Dès le 2 juin une cellule communale de crise a été activée.

Notre ville, très faiblement touchée par la crue de la Seine, a pu immédiatement exprimer sa solidarité concrète avec les villes d'Ablon et de Villeneuve-Saint-Georges dont les maires ont fait appel à nos services.

C'est ainsi que, sans rentrer dans les détails, nous avons fourni des repas, des lits, des duvets et couvertures pour les familles évacuées dans les gymnases. Nous avons également mis à disposition un générateur électrique, un minibus, une laveuse et un camion-benne.

En votre nom, je veux remercier les personnels de la commune qui, aujourd'hui encore, ne ménagent pas leur effort pour aider les populations sinistrées.

Maintenant, quelques informations sur des événements qui ont marqué notre ville depuis notre dernier Conseil :

Mardi 24 mai

Alain GIRARD a réuni le Conseil de quartiers Est qui sera renouvelé lors de notre prochain Conseil municipal.

Vendredi 27 mai

Dans les faits, à Orly, la Fête des voisins s'est déroulée les 21 et 27 mai dans une dizaine de quartiers. Ce temps fort de la vie de nos quartiers a permis à de très nombreux Orlysiens de se rencontrer et de faire la fête sous le soleil.

Samedi 28 mai

Le Conseil des enfants s'est réuni pour la deuxième fois en séance plénière.

Samedi 28 et dimanche 29 mai

Avec le concours du Conseil départemental nous avons accueilli le Festival de l'Oh! pour des spectacles et promenades en bord de Seine. Sauf mobilisation particulière des nouveaux EPT (T10, T11 et T12) et de la MGP, c'était sans doute la dernière édition de ce festival. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Mercredi 1^{er} juin

Installation du 1^{er} Conseil de la culture.

Vendredi 3, Samedi 4 et Dimanche 5 juin

Pour la deuxième édition du Festival des Arts de la Rue et malgré une météo incertaine, 6500 Orlysiens ont participé à ces 3 jours de fête. Au bilan, les spectacles ont été plus fréquentés qu'en 2015 avec entre 60 et 400 personnes selon les spectacles et 800 personnes pour les 2 spectacles du samedi soir. Nous avons accueilli 16 compagnies pour un total de 42 représentations.

Il faut tout particulièrement remercier la vingtaine d'associations qui ont animé l'Espace Guinguette permettant ainsi aux Orlysiens de se rencontrer, d'échanger et de se restaurer sur place.

L'Espace familles animé par les services municipaux a, lui aussi, été très fréquenté tout au long du week-end.

Enfin, je veux rappeler que rien ne serait possible, sans le concours permanent et efficace des services de la ville pour installer et démonter cette fête.

Et bravo à Isabelle LOURSEL pour cette belle programmation.

Jeudi 9 juin

Sortie de printemps à Giverny avec les Séniors et réunion, en soirée, du Conseil de quartiers Centre, présidé par Thierry ATLAN.

Jeudi 16 juin

Jacqueline MARCONI a réuni le Conseil de quartiers Ouest.

Vendredi 17 juin

Nous avons inauguré, avec Résidétapes et Valophis Habitat, les 100 studios de la belle résidence pour jeunes actifs qui est située au 10 avenue Marcel Cachin.

Samedi 18 juin

Nous étions très nombreux, dans les salons de la mairie, pour la remise des dictionnaires de fin de scolarité dans le premier degré aux enfants d'Orly qui vont entrer en 6^{ème}.

Maintenant quelques rapides informations sur des événements à venir.

Du Mardi 10 mai au Samedi 2 juillet

Pendant 2 mois, les artistes Orlysiens sont sur scène. Ils nous donnent rendez-vous au Centre culturel, avec une vingtaine de spectacles issus des pratiques amateurs des associations ou des services de notre ville. Ainsi des centaines d'Orlysiens seront présents, le 1^{er} et le 2 juillet aux spectacles de danse de l'ASO.

Lundi 27 juin à 18h30

Nous inaugurerons, avec Valophis Habitat, les résidences Louis Aragon (41 logements) et Irène Joliot Curie (40 logements).

Mardi 5 juillet

A partir du 5 juillet et tous les mardis soirs de juillet et août des animations « Hors les murs » seront proposées dans les quartiers.

Vendredi 8 juillet

A partir de 20h, dans le cadre des Quartiers d'été, une soirée musicale aura lieu en plein air avec Samira Brahmia devant la ludothèque Joliot Curie.

Mercredi 13 juillet

Pour la fête nationale, nous nous retrouverons à partir de 20h pour des animations musicales puis le bal et vers 23h le feu d'artifice.

Un dernier mot, les vacances approchent, je souhaite à toutes et à tous des congés reposants.

Je souhaite, également, de bonnes fêtes du Ramadan aux Orlysiens de culture musulmane ».

Madame la Maire propose ensuite d'aborder l'ordre du jour :

5 - Rapport d'information sur le renouvellement des membres des trois Conseils de quartier et du Conseil citoyen.

L'assemblée municipale a pris connaissance.

6 - Budget rectificatif 2016 du budget Ville.

Adopté à la majorité (2 voix contre dont un pouvoir du groupe Agir pour Orly).

7 - Adoption du Compte administratif et du Compte de gestion du Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) de la Ville d'Orly – Exercice 2015.

Adopté à l'unanimité.

8 - Budget rectificatif 2016 du budget annexe centre culturel.

Adopté à l'unanimité.

9 - Garantie d'emprunt au profit de Valophis Habitat pour la réhabilitation de 47 logements au « Clos Marcel Paul » à Orly.

Adopté à la majorité (2 abstentions dont un pouvoir du groupe Agir pour Orly).

10 - Dotation de Solidarité Urbaine – rapport d'utilisation sur l'exercice 2015.

L'assemblée municipale prend acte.

11 - Avis de la commune d'Orly relatif au projet de schéma départemental d'accueil des gens du voyage du Val-de-Marne 2016-2022.

Avis favorable à l'unanimité avec les trois réserves émises dans le rapport.

12 - Demande de subventions pour la mise en œuvre d'un dispositif de vidéo protection sur le domaine public de la ville d'Orly.

Adopté à la majorité (2 voix contre dont un pouvoir du groupe Agir pour Orly).

13 - Réhabilitation d'une salle de danse du centre culturel Aragon Triolet.

Adopté à l'unanimité.

14 - Projet culturel participatif avec la Compagnie Les Grandes Personnes.

Adopté à l'unanimité.

15 - Nomination du représentant du Conseil municipal au sein du Réseau Français des Villes Éducatrices (RFVE).

La majorité municipale a présenté la candidature d'Imène BEN CHEIKH pour représenter la Ville d'Orly au RFVE.

Madame Imène BEN CHEIKH est désignée à l'unanimité.

16 - Approbation du contrat d'engagement relatif à la demande d'agrément collective pour la mise en place de missions de service civique sur la ville pour 2016-2018.

Adopté à l'unanimité.

17 - Nouvelles modalités de rémunération ou de compensation des astreintes et des permanences à la ville d'Orly.

Adopté à la majorité (2 voix contre dont un pouvoir du groupe Agir pour Orly).

18 - Modification du tableau des emplois permanents et des effectifs.

Adopté à la majorité (2 abstentions dont un pouvoir du groupe Agir pour Orly).

19 - Participation de la collectivité à la protection sociale des agents.

Adopté à l'unanimité.

20 - Dénomination du Centre administratif municipal.

Adopté à l'unanimité.

21 - Convention d'utilisation de l'abattement Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) dans le quartier prioritaire de la politique de la ville d'Orly.

Adopté à l'unanimité.

22 - Acquisition par la Ville d'Orly d'un équipement public d'une surface de 95 mètres carrés pour l'extension de la bibliothèque Louis Bonin dans le cadre de l'opération du Clos Saint Germain.

Adopté à la majorité (2 abstentions dont un pouvoir du groupe Agir pour Orly).

23 - Rapport annuel sur la qualité de l'eau et infrastructures – année 2015.

L'assemblée municipale prend connaissance.

Deux Vœux d'urgence sont présentés par les groupes suivants : le groupe Gauche citoyenne, le groupe Communistes et partenaires, le groupe Elus socialistes et le groupe Agir pour Orly :

- **Vœu relatif au soutien de la candidature de la commune d'IVRY-SUR-SEINE pour l'implantation du siège du Conseil régional sur son territoire.**

Considérant que le Conseil Régional a adopté le 21 janvier dernier le principe de déménagement de son siège actuellement situé à Paris, afin de regrouper élus et services administratifs sur un même site en banlieue ;

Considérant l'acte de candidature de la ville d'Ivry-sur-Seine ;

Considérant qu'en plein cœur du projet d'aménagement Ivry Confluences, un site est dédié pour accueillir les locaux de la Région à proximité immédiate des transports, des logements, des équipements publics et des commerces garantissant un environnement de travail de qualité pour les agents comme pour les élus ;

Considérant que la Région peut contribuer concrètement, par une telle implantation de son siège, au rééquilibrage de l'Ile-de-France tant en terme d'emploi, que de transports, que d'environnement et de qualité de vie des Franciliens ;

Considérant qu'accueillir le siège de la Région sera, au-delà même d'Ivry et donc pour la commune d'Orly, un véritable levier pour l'attractivité et le développement de notre ville et territoires ;

Considérant l'importance d'une telle implantation sur le territoire Grand-Orly Val de-Bièvre Seine-Amont dans le cadre du projet de développement territorial d'ampleur métropolitaine ;

Considérant l'ensemble des infrastructures de transports en cours de réalisations et des projets à l'étude (SGP,GPE,T9,T7,M14,M1...) concernant ce territoire ;

Considérant que le site d'Ivry, City Seine, est à présent retenu, suite à l'avis du CHS ;

Le Conseil municipal d'Orly :

Soutient la candidature de la commune d'Ivry-sur-Seine pour l'implantation du siège du Conseil régional sur son territoire.

Adopté à l'unanimité

- **Vœu relatif à la Cité scolaire mixte Georges Brassens de Villeneuve le Roi :**
- **Mobiliser, en urgence, les moyens nécessaires pour assurer en toute sécurité la rentrée scolaire 2016-2017,**
- **Lancer, au plus vite, la reconstruction du lycée.**

Considérant que la cité mixte (collège et lycée) Georges Brassens à Villeneuve-le-Roi a été construite dans les années 60 ;

Considérant que la très grande majorité des élèves de troisième des collèges d'Orly est affectée au lycée Georges Brassens de Villeneuve-le-Roi ;

Considérant que les bâtiments actuellement placés sous la gestion du Conseil régional d'Ile-de-France sont aujourd'hui très dégradés et présentent de nombreuses non conformités ne permettant pas à la communauté scolaire de suivre une scolarité conforme à ce qu'exige la pédagogie actuelle ;

Considérant que consécutivement à de graves problèmes d'aération, le lycée a fermé à de multiples reprises suite à l'exercice du droit de retrait des personnels ;

Considérant que le sol sur lequel est construit ce lycée est instable et qu'il est source d'affaissements ;

Considérant que, de ce fait, les risques d'accidents corporels et sanitaires des élèves, professeurs et personnels sont élevés ;

Considérant qu'un nouvel affaissement du sol, le 8 juin 2016, a entraîné la fermeture préfectorale du site et l'organisation des épreuves du baccalauréat dans d'autres établissements scolaires dont le lycée Armand Guillaumin d'Orly ;

Considérant que l'assemblée départementale a voté, en décembre 2014, le dossier de prise en considération afin d'engager, pour la part qui la concerne, le processus de reconstruction du collège sur site ;

Considérant que l'assemblée régionale a acté, à l'automne 2015, dans le cadre de son programme pluriannuel d'investissement, la reconstruction du lycée et son transfert sur une assiette foncière située sur la ville d'Orly ;

Considérant que l'état de vétusté des locaux, voire de dégradation induite, impose d'activer le calendrier d'implantation et de reconstruction de ces 2 établissements dans le cadre d'un planning très contraint ;

Considérant que la rentrée scolaire est dans moins de trois mois et que l'on ne peut accepter de telles conditions d'études pour nos jeunes et de travail pour le personnel enseignant ou non de cet établissement ;

Le Conseil municipal d'Orly demande à Madame la présidente de la Région Ile-de-France d'informer, au plus vite, les élèves et leur famille, les personnels de l'établissement et les élus des différentes villes concernées, des mesures mises en œuvre et des moyens mobilisés pour assurer la rentrée scolaire de

septembre dans des conditions satisfaisantes en matière d'accueil, de sécurité, de travail et d'enseignement.

Le Conseil municipal d'Orly demande à Madame la présidente de la Région Ile-de-France qui est en charge de la gestion immobilière du collège comme du lycée, de tout mettre en œuvre pour assurer, en extrême urgence et en concertation avec les différents partenaires concernés, la reconstruction du lycée Georges Brassens afin d'assurer les meilleures conditions d'étude pour les élèves d'Ablon, d'Orly et de Villeneuve-le-Roi.

Adopté à l'unanimité

Questions diverses

Monsieur MESSACI, au nom du groupe Agir pour Orly, pose deux questions :

Question n°1 : « *L'ancien centre Gérard Philippe semble être occupé par le parti communiste. Si toutefois un loyer est fixé, nous souhaiterions en connaître le montant ainsi que les conditions d'occupation de cet espace (fréquence d'utilisation, durée de la convention).* »

Dans un souci d'égalité de traitement des autres formations politiques de la ville qui pourraient vouloir disposer elles aussi d'un local, pouvez-vous nous confirmer Madame La Maire, que des locaux pourront leur être mis à disposition rapidement en cas de demande de leur part, et ce dans les mêmes conditions ? »

Madame la Maire apporte la réponse suivante :

« La section d'Orly du Parti communiste était historiquement installée avenue des Martyrs des Châteaubriant. Ces locaux ont été démolis afin de permettre à la ville de réaliser l'opération des Nouveaux Constructeurs Châteaubriant. Cette opération portant sur 49 logements en accession à la propriété est en cours. D'ailleurs, la section d'Orly du Parti communiste a acquis un de ces logements et s'y installera dès que la résidence sera livrée. Le temps des travaux, la section est installée dans la Maison Prouvé qui, comme vous le soulignez, abritait par le passé le centre de loisirs Gérard Philippe. Le bail a été consenti moyennant un loyer mensuel de 250 euros hors charges et ce pour une durée d'un an renouvelable une ou plusieurs fois dans la limite maximale de 3 ans.

De la même façon, ce local avait été mis disposition de la paroisse Saint Germain, mais cette fois gracieusement, le temps de l'opération Victoria.

Dans les 2 cas, la mise à disposition de ce local a une vocation temporaire dans le cadre d'opérations immobilières incluant des démolitions-reconstructions.

Question n°2 : « *De toutes les livraisons de logements sur la ville depuis l'ANRU, et en y incluant les constructions liées au Plan Local de l'Habitat Orlyzien, combien de logements en accession à la propriété se sont-ils transformés en locatif social ? Comment analysez-vous les difficultés de ventes des nouveaux appartements sur le territoire de notre commune ? »*

Madame la Maire apporte la réponse suivante :

« Monsieur MESSACI, je vous rassure, la ville d'Orly est dynamique du point de vue de la commercialisation de nouveaux programmes et ce, parce que l'attente des Orlysiens et des Valdemarnais de se voir offrir un parcours résidentiel, est réelle.

A ce jour, nous avons 5 commercialisations en cours. Sur le programme PIERREVAL (nouvelle place du Marché), qui vient d'être lancé, 5 des 18 logements ont déjà été commercialisés. Pour ce qui est des Nouveaux Constructeurs Châteaubriant dont nous parlions tout à l'heure, 33 des 49 logements ont trouvé acquéreurs. A Calmette, 54 des 72 logements du Domaine d'Ambre le sont également.

Un peu plus loin le long de l'avenue Marcel Cachin, pour le second programme des Nouveaux Constructeurs, celui baptisé Parc et Square, qui là encore vient de commencer, on compte déjà 18 ventes sur les 58 logements prévus.

Aux Navigateurs, 21 des 45 logements de Magellan ont déjà été vendus. Sur ce dernier programme dont la commercialisation est récente, on compte environ 7 ventes par mois.

La seule opération qui n'ait pas trouvé preneur est celle dite Orphalèse dans le secteur Centre sans doute par manque de communication et l'absence de bulle de vente. Les 20 logements prévus en accession ont été transformés en 20 logements locatifs sociaux PLS ».

La séance est levée 23h20.

La secrétaire de séance

Imène BEN CHEIKH



La Maire d'Orly

Christine JANODET

